



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PAYS HÔTE



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 mars 2024  
N°1629

### Le Gouvernement relance la filière de l'économie du Sport à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024

L'économie liée au sport constitue un secteur économique considérable.

Selon l'Observatoire de l'Economie du Sport de la BPCE, l'économie du sport en France représenterait 128 000 entreprises dont divers secteurs (commerce, production de biens et d'équipements, pratique et services de soutien et de divertissement). Le chiffre d'affaires de cet écosystème est évalué à 71 Mds€, dont 51 Mds€ sont réalisés par 3 500 entreprises, pour l'essentiel dans le commerce (49 %) et dans l'industrie (21 %). Ce secteur représenterait ainsi 2,6 % du PIB et 450 000 emplois.

Les Jeux olympiques et paralympiques sont l'occasion de valoriser l'importance de cet écosystème et de refondre son organisation institutionnelle. Instaurée en 2016, la Filière Sport compte environ 600 membres, entreprises, acteurs du mouvement sportif et acteurs publics. Afin de lui donner une nouvelle dynamique et consolider ce large écosystème, un contrat de filière rénové a été signé par les ministres **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, **Amélie Oudéa-Castéra**, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et **Franck Riester**, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger.

La filière restera présidée par les trois ministres afin d'assurer un portage politique fort. La vice-présidence exécutive restera confiée à **Olivier Ginon**, PDG de GL Events, en charge de l'animation opérationnelle de la Filière. La vice-présidence attractivité et rayonnement sera assurée par **Sarah Ourahmoume**, vice-présidente de la fédération française de boxe, vice-championne Olympique et championne du monde de boxe, chargée de la communication des travaux de la Filière auprès des médias et du grand public.

**Cette filière permettra de favoriser les stratégies partenariales entre les acteurs du secteur et proposer une plateforme de dialogue public-privé.**

Sa nouvelle feuille de route 2024-2026 s'articule ainsi autour de cinq axes alignés avec les priorités du Gouvernement : décarbonation, réindustrialisation, développement de la pratique pour tous, sport santé ainsi que soutien à l'innovation, aux métiers du sport et à l'internationalisation.

**L'axe « développement d'une pratique durable »** a pour objet de fixer des objectifs RSE ambitieux. Il s'agira de faire émerger des actions en faveur du sport-santé et de développer de nouvelles offres à destination des publics éloignés pour répondre aux enjeux d'inclusion et d'acceptabilité environnementale.

**L'axe « accompagnement à la consolidation des modèles économiques du sport »** vise à promouvoir le « Fabriqué en France », faire de la numérisation un accélérateur de croissance, professionnaliser le mouvement sportif et d'engager une réflexion sur les modes de financement innovants.

**L'axe « innovation et accompagnement de la sport tech et de l'esport »** ambitionne de dynamiser la Filière en favorisant l'émergence et le développement d'entreprises innovantes du sport et de l'esport.

**L'axe « internationalisation »** vise à promouvoir les acteurs à l'international, notamment les entreprises du « Fabriqué en France » avec le concours de Business France et le soutien de notre réseau diplomatique en ciblant notamment les pays organisateurs de grands événements sportifs dans les prochaines années.

**L'axe « formation »** a pour objectif de répondre aux besoins de la Filière en termes de main-d'œuvre, avec l'élaboration d'un catalogue de formations et la réalisation d'actions de promotion des métiers de l'économie du sport à destination de la jeunesse, tels que ceux relevant du tourisme sportif à l'occasion de la Semaine des métiers du tourisme et ceux de l'industrie lors de la Semaine de l'industrie, organisées par la Direction générale des Entreprises.

Des groupes de travail composés d'acteurs publics, d'opérateurs et d'entreprises de la filière seront constitués pour mener à bien chacune des 30 actions associées à des indicateurs de performance et des livrables clairement définis. Le contrat de filière est accessible ici :

→ [Avenant au contrat de la filière sport](#)

**Forte d'une gouvernance renouvelée et d'une meilleure représentativité de l'écosystème, la filière Sport peut se fixer des objectifs ambitieux afin de capitaliser sur l'héritage des Jeux et faire de la France une grande nation sportive.**



**Bruno Le Maire :**

*« Je suis particulièrement fier d'accueillir pour la première fois les Rencontres économiques du Sport à Bercy dans mon ministère. On l'oublie parfois, mais ce secteur constitue un pan entier de l'économie : ce sont plus de 450.000 emplois et 128.000 entreprises. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont une vitrine de ce savoir-faire industriel, commercial et événementiel. La filière sport a désormais deux visages : Olivier Ginon et Sarah Ourahmoune, la Team France de l'export et de la réindustrialisation du pays par le sport. »*

**Amélie Oudéa-Castera :**

*« La France s'est imposée comme l'un des leaders de l'économie mondiale du sport, grâce à l'action de sa filière qui, depuis 2016, a permis de conquérir les plus grands marchés, à commencer par ceux liés aux grands événements sportifs internationaux (GESI). Aujourd'hui, à travers la signature de ce nouveau contrat de filière, avec deux vice-présidents, Olivier Ginon et Sarah Ourahmoune, qui en incarnent le nouveau souffle, notre ambition est claire : donner toute sa force à l'effet catalyseur unique des Jeux pour faire gagner partout nos entreprises françaises, continuer de consolider la nouvelle référence de GESI plus responsables et plus durables que nous dessinons, mais aussi faire de la France une nation sportive, en nous appuyant pour cela sur la Grande cause nationale dédiée pour la toute première fois à la promotion de l'activité physique et sportive. »*

**Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet d'Amélie Oudéa-Castéra - [sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)

Cabinet de Franck Riester - [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)

